DÉCISION Nº 2071/2000/CECA DE LA COMMISSION

du 29 septembre 2000

rectifiant la décision nº 284/2000/CECA instituant un droit compensateur définitif sur les importations de certains produits laminés plats, en fer ou en acier non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, non plaqués ni revêtus, enroulés, simplement laminés à chaud, originaires de l'Inde et de Taïwan, portant acceptation des engagements offerts par certains producteurs-exportateurs et clôturant la procédure concernant les importations en provenance d'Afrique du Sud

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier,

vu la décision nº 1889/98/CECA de la Commission du 3 septembre 1998 relative à la défense contre les importations qui font l'objet de subventions de la part de pays non membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier [1], et notamment ses articles 13 et 15,

après consultation du comité consultatif,

considérant ce qui suit:

(1) La décision nº 284/2000/CECA de la Commission [2] contenait un certain nombre d'inexactitudes commises par inadvertance.

(2) Afin de rectifier ces inexactitudes il est nécessaire de rectifier d'urgence ladite décision avec effet à la date de son entrée en vigueur,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

La décision nº 284/2000/CECA est rectifiée comme suit:

1) Dans le tableau figurant à l'article 1er, paragraphe 2, les colonnes concernant l'Inde sont remplacées par le texte suivant:

Pays	Société	Taux du droit compensateur (%)	Code additionnel TARIC
«Inde	Essar Steel Ltd, 27th KM, Surat Hazira Road, Hazira 394270, Dist: Surat, State: Gujarat	4,9	A119
	The Steel Authority of India Limited, Central Marketing Organisation, Transport and Shipping Department, Ispat Bhawan, 40, Jawaharal Nehru Road, Calcutta — 700 071	12,3	A120
	Tata Iron & Steel Company Limited, 43 Chowringhee Road, Calcutta — 700 071	6,4	A121
	Toutes les autres sociétés	13,1	A999»

2) Le tableau figurant à l'article 2, paragraphe 1, est remplacé par le texte suivant:

Société	Pays	Code additionnel TARIC
«Essar Steel Ltd, 27th KM, Surat Hazira Road, Hazira 394270, Dist: Surat, State: Gujarat	Inde	A083
The Steel Authority of India Limited, Central Marketing Organisation, Transport & Shipping Department, Ispat Bhawan 40, Jawaharlal Nehru Road, Calcutta — 700 071	Inde	A084
Tata Iron & Steel Company Limited, 43 Chowringhee Road, Calcutta — 700 071	Inde	A075»

[1] JO L 245 du 4.9.1998, p. 3.
[2] JO L 31 du 5.2.2000, p. 44.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Elle est applicable à partir du 5 février 2000.

La présente décision est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 29 septembre 2000.

Par la Commission

Pascal LAMY

Membre de la Commission